



18 février 2026. L'invité d'ici matin Creuse



« Je suis pour le rassemblement le plus large possible des forces de gauche » : Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse



Élections municipales 2026

Émission [L'invité d'ici matin Creuse](#)

« Je suis pour le rassemblement le plus large possible des forces de gauche » : Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse

Écouter (5 min)

Partager



Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse est favorable « au rassemblement le plus large et le plus massif possible de toutes les forces de gauche. » © Maxppp - IAN LANGSDON



18 février 2026. L'invité d'Ici matin Creuse



[Thibault Pointeau](#)

Diffusé le mercredi 18 février 2026 à 7:47

Publié le mercredi 18 février 2026 à 7:47

Une deuxième liste de gauche vient d'être présentée dans la course à la mairie de Guéret. Le sénateur socialiste de la Creuse, Jean-Jacques Lozach espère que cette « situation spécifique » ne portera pas préjudice à la « défense des idées progressistes. »

La gauche part en ordre dispersé à Guéret. A moins d'un mois des élections municipales, [Didier Hoeltgen](#) et [Eric Correia](#) ont déjà présenté leurs candidatures pour la gauche et il pourrait également y avoir [une liste soutenue par La France Insoumise](#). De son côté, le sénateur socialiste de la Creuse, Jean-Jacques Lozach, est favorable « *au rassemblement le plus large et le plus massif possible, toutes les forces de gauche, écologistes, citoyennes, d'ailleurs je l'ai pratiquée quand j'étais président du conseil général de la Creuse.* »

» **L'extrême droite progresse de façon continue dans la ruralité** »

Dans ce contexte, il ne faudrait pas que cet « *émiettement politique porte préjudice à la défense des idées progressistes* » alors que l'extrême droite a gagné du terrain en Creuse, avec 35 % des voix accordées au RN lors des élections européennes de 2024 : « *L'extrême droite progresse de façon continue dans la ruralité, et malheureusement la Creuse n'y échappe pas.* » Ces élections municipales auront aussi **un rôle déterminant dans les élections sénatoriales** de 2026 puisque « *le corps électoral de ces élections est constitué à plus de 90% des délégués des conseils municipaux.* » Jean-Jacques Lozach n'a toujours pas annoncé s'il sera candidat ou pas.